

Communiqué de presse

Berne, le 17 décembre 2021

Télétravail obligatoire: les employeurs définissent la mise en œuvre

L'Union suisse des arts et métiers usam critique l'obligation du télétravail décidée par le Conseil fédéral, la jugeant disproportionnée. La plus grande organisation faïtière de l'économie suisse exige que les employeurs déterminent la mise en œuvre de la mesure et que celle-ci ne fasse pas l'objet de contrôles bureaucratiques.

Le Conseil fédéral a décidé de réintroduire une obligation de principe du télétravail. Dans les faits, ce sont les employeurs qui, dans le cadre de leurs plans de protection, définissent quand et si le travail a lieu en dehors de l'entreprise. L'usam exige que les employeurs déterminent la mise en œuvre – sans contrôles bureaucratiques.

La plus grande organisation faïtière de l'économie suisse critique des mesures intrusives, qui sont incompréhensibles. L'usam salue néanmoins le fait qu'il n'y ait pas de nouveau confinement.

Les décisions prises aujourd'hui par le Conseil fédéral sont incompréhensibles. Ainsi les contaminations sont-elles moins nombreuses dans le secteur de la gastronomie qu'ailleurs – et pourtant, de nouvelles mesures lui sont imposées. Dans le monde du travail également, on enregistre moins de contaminations. L'obligation de travailler à domicile est donc disproportionnée.

Le Conseil fédéral reconnaît tout de même la souveraineté des employeurs. C'est à eux seuls de déterminer, dans le cadre des plans de protection, quand et qui travaille en dehors de l'entreprise. Ce principe doit être impérativement respecté.

L'usam exige du Conseil fédéral une stratégie de sortie des mesures imposées qui soit contraignante. Cette stratégie doit être axée sur la logique de la protection ciblée.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél. 031 380 14 14, portable 079 285 47 09

Plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faïtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.